



Téléphone 04 74 46 17 00



**Maison de la Petite Enfance
L'Arc-en-Ciel**
Rue du Clos Lebreton
01500 Ambérieu en Bugey
m.p.e@mairie-amberieuenbugey.fr
☎ : 04.74.38.59.70

Projet Éducatif

SOMMAIRE

Introduction

Avant-propos

L'accueil de l'enfant et du parent

L'adaptation

Le respect des rythmes

La socialisation à travers le jeu et les activités

La communication avec l'enfant

L'accueil de l'enfant différent

L'ouverture vers l'extérieur

Le soutien à la parentalité

Conclusion

Annexe : Charte des douces violences

LE MULTI ACCUEIL L'ARC-EN-CIEL

Introduction :

Le projet d'établissement résulte de la réflexion de l'équipe pluridisciplinaire de la structure. Il a pour but de présenter les grands axes éducatifs, les modalités de travail et de réflexion, que l'équipe met en œuvre pour proposer aux enfants un accueil de qualité.

Le projet d'établissement se compose de plusieurs parties :

1. Le projet éducatif qui présente les grandes finalités éducatives mises en place par la structure pour l'accueil des enfants et assurer leurs soins, leur développement, leur éveil et leur bien-être. C'est à partir du projet éducatif que l'équipe définit son projet pédagogique.
2. Le projet pédagogique qui représente la partie opérationnelle du projet éducatif. Il décline les actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs éducatifs.
3. Le projet social qui inscrit la structure dans son environnement social et économique. Il s'élabore à partir de données chiffrées recueillies auprès de l'Insee, de la commune d'Ambérieu En Bugey, de la Caf Le gestionnaire définit comment la structure s'intègre dans son environnement social.

Il est complété par le règlement de fonctionnement.

Les projets éducatif et pédagogique sont les l'outils de référence pour tous les professionnels exerçant dans la structure. Il sert de support au travail quotidien. Il établit des règles en matière de qualité et d'organisation, et sert de base de réflexion aux professionnels et aux stagiaires dans le cadre de leur formation.

Avant-propos :

Dans ses débuts de socialisation, l'enfant a besoin de se sentir sécurisé, respecté et rassuré, d'où l'importance que l'équipe mette en place des repères matériels et affectifs.

La structure accueille à temps complet, partiel ou occasionnel des enfants de dix semaines à six ans. Les enfants sont sous la responsabilité de personnes qualifiées petite enfance : puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP accompagnant éducatif petite enfance. Cette structure est divisée en deux secteurs d'accueil : les Aventuriers et les Intrépides.

La direction est assurée en binôme par une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants. Un médecin est rattaché à la structure.

L'accueil est assuré par un agent administratif.

Les repas sont préparés sur place par une cuisinière.

La structure dispose d'une lingère et de 2 agents d'entretien.

Ses missions sont les suivantes :

- Créer un espace adéquat d'accueil ouvert aux familles, afin d'accompagner les parents dans leur mission d'éducation et les aider à concilier vie familiale, professionnelle et sociale en accueillant leur enfant.
- Offrir à l'enfant un espace de vie tenant compte de ses besoins

- Contribuer à son développement, à son éveil, à sa socialisation, à sa santé en garantissant sa sécurité affective et physique. Apporter aux enfants stabilité, continuité et diversité.
- Respecter, accepter et intégrer les différences y compris culturelles et sociales et accueillir les enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique.
- L'équipe a pour objectifs de permettre aux enfants accueillis de s'épanouir, de s'éveiller afin de progressivement les amener vers l'autonomie en respectant leur rythme, leur personnalité ainsi que leur histoire familiale.

L'accueil de l'enfant et du parent

C'est un moment privilégié où l'encadrement a un rôle important dans une relation individualisée avec l'enfant et ses parents afin de les aider à mieux gérer la séparation et pour qu'un climat de confiance puisse se créer. Moment nécessaire également pour la transmission d'informations sur le quotidien de l'enfant (alimentaire, médical, rythmes de sommeil etc.)

L'accueil est donc un moment **de transition et de transmission**. Il est individualisé à l'arrivée comme au départ de l'enfant et de son parent.

Pour que ces échanges soient possibles, le personnel veille à être disponible et à l'écoute de chacun : les éléments importants concernant l'enfant sont transmis par le parent ou son accompagnant (à l'arrivée) ou par le personnel en fin de journée. La qualité de cette séparation dépend des liens tissés avec les professionnels et du temps consacré à la séparation.

L'adaptation

La période que l'on appelle « adaptation » correspond à un accueil qui se fait progressivement selon le rythme de l'enfant et la disponibilité du parent.

Cette période permet à chacun de s'habituer peu à peu à la séparation, à se familiariser avec les lieux et les personnes, et d'établir un climat de confiance entre l'enfant, le parent et l'équipe.

Cette période permet également aux parents de transmettre à l'équipe tous les éléments permettant un accueil personnalisé de l'enfant (habitudes alimentaires, sommeil, rythme de vie, activités préférées, ...)

L'alimentation

Les temps de repas rythment les journées des jeunes enfants. Ce sont des moments de relation privilégiées entre l'enfant et l'adulte.

Le repas est préparé sur place par une cuisinière diplômée suivant un menu équilibré. Il est adapté à chaque âge et à l'état de santé de l'enfant (diarrhée, constipation, allergie diagnostiquée par un médecin). Les menus sont validés par la puéricultrice.

Le déjeuner est servi à partir de 11h00 pour les plus petits, 11h30 pour les plus grands et le goûter vers 15h00/15h30.

Les plus grands participent à l'installation de leur table et se servent seuls en faisant passer l'assiette sous la vigilance de l'adulte en ce qui concerne les quantités. Ils sont invités à goûter tous les aliments mais ne sont jamais forcés à manger s'ils n'aiment pas.

La diversification peut être débutée par les parents et suivie par la collectivité ou inversement, à condition qu'elle reste adaptée à l'âge de l'enfant et aux recommandations nutritionnelles.

Le personnel favorise l'autonomie de l'enfant et le passage progressif de l'alimentation liquide à l'alimentation solide en lui apprenant à manger seul et avec des couverts. C'est aussi un moment de socialisation, d'échange où il incite les enfants à dire « merci », « s'il vous plaît », à attendre leur tour, à se laver les mains avant et après le repas.

L'allaitement maternel

Lorsqu'un enfant allaité est accueilli, l'équipe organise avec la maman, en tenant compte de la spécificité de sa demande, du rythme de l'enfant et des contraintes d'accueil collectif, une poursuite de cet allaitement et un accompagnement progressif vers la diversification alimentaire.

Le respect des rythmes

□ Le sommeil

Le sommeil est indispensable à la récupération physique et nerveuse. Il est nécessaire à la croissance.

Dans un souci de respect des besoins, l'observation de l'enfant permet de reconnaître les signes de fatigue propres à chacun (pleurs, frottements des yeux, bâillements...). Nous favorisons une ambiance calme et sécurisante. Le professionnel reste dans la chambre pour sécuriser l'enfant pendant son endormissement et veille à ce qu'il soit installé dans un lit adapté à son développement. Les chambres sont équipées d'écoute-bébés.

Le rythme de sommeil est primordial. Un enfant qui dort ne sera jamais réveillé sauf demande particulière du parent en concertation avec l'équipe.

□ Le doudou

L'objet transitionnel est important pour l'enfant dans la mesure où il est un lien entre lui, son parent et sa maison. Le doudou de l'enfant (la sucette est un doudou) peut lui être donné dès qu'il en ressent le besoin.

Cependant, il lui est proposé de le poser à différents moments de la journée (activité, repas...). Ce dernier est un objet personnel (il ne se prête pas) il doit être noté au nom de l'enfant et souvent rendu pour être lavé. Il est important d'habituer l'enfant tout petit à laver son doudou régulièrement.

□ Le développement moteur

Chaque enfant a son propre rythme de développement. La priorité est de ne jamais dépasser les possibilités de l'enfant. Tout petit l'enfant est installé au sol sur un tapis où il peut faire ses expériences motrices, il n'est pas installé dans une position qu'il ne maîtrise pas.

Le personnel met à disposition de l'enfant des jouets adaptés pour favoriser son développement physique et pour participer à l'évolution de ses fonctions relationnelles et sensorielles.

L'environnement de l'enfant est aménagé de telle sorte qu'il puisse faire en toute sécurité ses explorations corporelles : salle de motricité, jeux d'eau, salle d'activités manuelles et espaces extérieurs sécurisés.

L'objectif est d'accompagner l'enfant vers l'autonomie.

□ La propreté et le change

C'est un moment privilégié pour **l'échange et la relation individuelle**. Le personnel met en mots les gestes, l'enfant participe au change et prend conscience de son corps.

Il est important d'échanger avec les parents sur la différence entre l'apprentissage et l'acquisition de la propreté.

Un enfant est propre quand **il est capable** de demander à aller aux toilettes. C'est lui qui s'approprie sa propreté. Nous suivons au mieux le rythme de l'enfant, en respectant ses demandes et en le rassurant. L'apprentissage commence à la maison. En concertation avec la famille, il est poursuivi en collectivité. L'important est de ne pas précipiter l'enfant à être propre, chacun a son rythme.

Les motivations des parents n'interviennent pas dans cet apprentissage (rentrée scolaire, âge de l'enfant, pression de l'entourage).

La socialisation à travers le jeu et les activités

L'aménagement de l'espace de jeu des enfants est aménagé en « coins thématiques ».

Les activités proposées ne sont jamais imposées, l'enfant choisit, il reste le seul acteur de celles-ci.

Les activités dirigées lui permettent d'appréhender les règles de la collectivité (attendre son tour, respecter les consignes).

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de sa personnalité.

Les jeux libres, seul ou à plusieurs, à travers la manipulation de différents jouets ou objets, entretiennent la créativité, l'imagination.

Les jeux symboliques (coin poupée ou coin dînette) favorisent la communication verbale et l'apprentissage de la socialisation.

Des activités autour du livre sont mises en place par les professionnels. Le livre permet de développer l'imaginaire de l'enfant, de nourrir sa curiosité et son intelligence.

Selon les conditions météorologiques, un jardin botanique et/ou potager est fait avec les enfants : c'est pour eux l'occasion de toucher, malaxer la terre et pour l'équipe de faire passer les notions de respect de la nature et de l'environnement.

A ce propos, dans les locaux du Relais assistantes Maternelles, une ludothèque accueille les lundis de 16h15 à 18h15, les enfants inscrits à la Maison de La Petite Enfance et les enfants accueillis par les assistantes maternelles d'Ambérieu en Bugey et de la Communauté de Communes. Les enfants, accompagnés de leur parent, peuvent louer des jeux pour une durée de 15 jours

La communication avec l'enfant

Une observation professionnelle permet au personnel d'être à l'écoute des besoins individuels de l'enfant et ainsi d'établir une communication adaptée avec lui.

Le professionnel veille à créer un environnement affectif sécurisant, à respecter l'autonomie de l'enfant, à l'encourager à exprimer ses émotions et ses besoins.

Des mots sont mis sur les intentions, les gestes et les émotions de chacun en utilisant un langage « vrai », en se positionnant à la hauteur de l'enfant et en captant son regard. Progressivement, celui-ci est accompagné dans l'acquisition du langage.

L'équipe rassure, console si l'enfant en éprouve le besoin.

Selon l'appréciation du professionnel, en cas d'agressivité ou de non-respect des consignes de vie en collectivité de la part d'un enfant et en fonction de la situation, celui-ci peut être amené à être isoler du groupe pendant un moment

L'accueil de l'enfant différent

Cet accueil est organisé en relation étroite avec les parents lors d'un entretien auquel participent la direction, l'éducatrice de jeunes enfants, un professionnel du service qui va accueillir l'enfant, et, si possible, un membre de l'équipe médicale (ou paramédicale) qui le suit afin :

- d'analyser avec précision le souhait des parents
- de recueillir des informations sur les capacités et les besoins spécifiques de l'enfant
- d'organiser les actions de l'équipe pour répondre à ces besoins tout en évaluant également les limites organisationnelles et professionnelles de celle-ci.

Un projet d'accueil personnalisé (PAP) est alors établi pour servir de guide à l'équipe et permettre un suivi précis de l'évolution de l'enfant.

L'ouverture sur l'extérieur

Elle participe à la socialisation de l'enfant.

Elle s'organise de 2 façons différentes :

1) les partenaires viennent à la rencontre des enfants :

- des rencontres intergénérationnelles avec un temps d'animation
- la venue du bibliobus
- un éveil musical fait par un professeur de musique
- une animation autour du livre fait par une professionnelle de la Médiathèque.

2) les enfants vont à la rencontre des partenaires :

- une visite dans les écoles maternelles de la ville pour permettre une première approche du lieu
 - une visite de la caserne des pompiers est organisée courant juin
 - deux rendez-vous mensuels : à la Médiathèque pour un temps de lecture et en résidence d'accueil de personnes âgées pour un partage d'activités manuelles
- Cela concerne les enfants âgés de plus de deux ans. Les déplacements se font en minibus de neuf places (six enfants et trois adultes). La participation des parents peut être demandée pour organiser les sorties afin de respecter un encadrement qui est d'un adulte pour deux enfants.

Le soutien à la parentalité

L'équipe de direction est disponible trois journées par semaine pour accompagner, conseiller, aider et encourager les parents dans leur rôle.

Au quotidien, les professionnels participent activement au soutien à la parentalité.

L'objectif est de s'appuyer les compétences parentales afin de les valoriser lorsque, ponctuellement, la situation socio-économique, l'état de santé ou toute autre situation fait que celles-ci sont fragilisées.

Ce soutien permet d'améliorer le bien-être de l'enfant et de ses parents.

Conclusion

La permanence d'un personnel qualifié permet d'assurer une attention individualisée et de qualité à chaque enfant.

La qualité de la parole et la douceur des gestes lors des soins est privilégiée.

Une Charte a été rédigée et est garante de cette qualité d'accueil des enfants.

Chaque parent qui le souhaite ou qui en éprouve le besoin peut trouver de l'écoute, autant auprès des auxiliaires de puériculture, que des éducatrices de jeunes enfants, que de l'équipe de direction de la Maison de la Petite Enfance.

CHARTRE des douces violences

- Ne pas exprimer de jugement sur les enfants et leurs familles en leur présence.
- N'avoir que de courtes discussions privées avec ses collègues ou avec les parents.
- Eviter d'interrompre une collègue qui est en relation avec un ou plusieurs enfants.
- Appeler l'enfant par son prénom, ne pas utiliser de possessifs, de surnoms et de familiarité.
- Verbaliser à l'enfant ses intentions et ses actes.
- Se mettre à la hauteur de l'enfant.
- Ne pas forcer un enfant à manger, à dormir, à jouer, etc...
- Respecter le rythme de l'enfant dans la mesure du possible.
- En priorité, répondre aux besoins des enfants et ne pas les ignorer.
- Garder la maîtrise de soi ou déléguer.
- Etre capable de dire et d'accepter les remarques de ses collègues concernant cette charte.

Ne jamais oublier l'intérêt de l'enfant